

ABONNEMENTS

PAR ANNEE
Edition quotidienne . . . \$3.00
Edition hebdomadaire . . . \$1.00
BUREAUX: No. 88 RUE YORK
OTTAWA, ONT.
Tél. Rideau 1448. Casier Postal 554
Télégraphe: C. P. R. ou G. N. W.

LE DROIT

PLUS DE 9,000 ABONNES REGULIERS

Le "Droit" est sans contredit le meilleur médium d'annonce parmi la population de langue française entre Winnipeg et Montréal, environ 500,000.

OVER 9,000 SUBSCRIBERS BONA FIDE

Le "Droit" is, undoubtedly, the best advertising medium amongst the french populations living between Winnipeg and Montréal about 500,000

Publiée par le Syndicat d'Oeuvres Sociales, Ltée.

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

EDITION SPECIALE.

LES CANDIDATS A LA MAIRIE

M. Nelson D. Porter, agent d'immeubles bien connu de cette ville, se présentera devant les électeurs, lundi prochain, pour leur demander leurs votes à l'appui de sa candidature à la mairie.

Pour la même raison on ne devient pas un bon maire sans acquérir l'expérience nécessaire en affaires municipales et il n'est pas juste qu'un homme comme M. Porter, qui se présente avec le programme qu'il a de réduire les dépenses, fasse courir à la ville le risque de payer quelques-unes des fautes involontaires qu'il commettrait dans le cours de l'année fiscale qui s'en vient.

Et M. Porter, qui se déclare en faveur de la décision populaire sur la question de l'aqueduc, ne peut pas raisonnablement s'attendre à une moindre opposition de la part des partisans du Trente et Un Milles que n'en a eu le maire McVeity.

La question de l'aqueduc n'est pas encore chose morte. Le Bureau Provincial d'Hygiène, il est vrai, a été rappelé à ses devoirs par un ordre d'une cour de justice et il est peu probable qu'il fasse une nouvelle tentative de pression contre la volonté populaire dont l'autorité suprême vient d'être reconnue par la cour.

Et M. Porter déclare dans toutes ses assemblées qu'il suivra les résolutions de la majorité du conseil; quand on veut être chef il faut avoir d'autres aspirations que celle de suivre la majorité.

En face de cette candidature, honnête nous n'en doutons pas, mais importune à l'heure actuelle, nous ne pouvons faire autrement que d'appuyer M. McVeity et de demander à tous nos lecteurs de voter lundi en sa faveur.

Mais il est une chose pour laquelle le maire McVeity doit être félicité et c'est son honnêteté et sa conduite logique avec ses principes au cours de l'année qui vient de finir.

Les électeurs connaissent toutes ces choses et c'est la raison de la popularité de M. McVeity dans la présente campagne. Ce sera là, la raison du vote de l'électorat lundi prochain.

Le maire McVeity sera élu lundi par une majorité plus grande que celle qu'il a eue l'année dernière parce que le peuple le lui doit comme récompense des services qu'il a rendus au cours de l'année, et pour la protection des intérêts qu'il représente comme mandataire du peuple.

Apatis regrettable
Mais ce qui m'étonne douloureusement, ce qui est une humiliation pour moi, c'est l'apathie de certains Canadiens français. Votre cause est une cause nationale, et je vous conteste même le droit que vous prenez d'appeler votre cause des écoles d'Ontario; c'est la cause de tous les Canadiens français.

A MEDITER

Là où les voix se comptent, plutôt qu'elle ne se pésent, la votre peut faire pencher la balance, et décider de l'avenir de votre pays. Avant de jeter votre suffrage dans l'urne, consultez Dieu dans la prière et votre conscience dans la réflexion, et demandez humblement conseil aux hommes dont les lumières viennent du coeur.

SUR LE CHEVALET

M. C. S. O. Boudreault dit que M. Champagne n'est pas un enfant d'école. Ça c'est vrai! On lui a prouvé aux dernières élections provinciales. On lui a même fait presque les honneurs d'un inspecteur d'écoles.

Il aime si peu les enfants d'école qu'il n'a pas voulu combattre pour eux à Toronto.

Le "Temps" dit que M. Champagne représente l'élément canadien-français et M. Champagne demande à la Haute Ville de voter pour lui parce que la Basse Ville est contre lui.

M. Champagne est un "Self-made-man" dit le "Temps". Oui; mais à sa manière.

La feuille à M. Rea dit que M. Champagne a suivi la voie droite qui s'offrait devant lui, non pas attiré par les honneurs et la gloire.

M. Champagne a toujours travaillé comme le dit la feuille à M. Rea; un meilleur de ses connaissances.

En aurait-il tant que tout le monde ne pourrait les connaître? On dit que les titres nombreux qu'a M. Champagne à une réélection en laissent iroid un certain nombre.

Le "Temps" dit que c'est une tradition chez lui de donner le croc-en-jambe fatal à tout compatriote qui veut s'élever un peu.

Ce même journal ajoute que cette fois-ci cette triste manoeuvre méprisable a peu de chance de réussir.

C'est absolument ce que nous pensions.

Je souhaite à tous une bonne année et à M. Champagne, particulièrement une douce paix et une tranquillité parfaite dans son "home" où il ne manque certainement pas de douceurs.

JEAN RIZ.
foule aux pieds les plus élémentaires de nos droits. Ne faites pas à vos compatriotes l'injustice de croire qu'ils voient le mépris, qu'ils entendent l'insulte et qu'ils en acceptent la honte.

LES ÉLECTIONS DE LUNDI PROCHAIN

M. N. CHAMPAGNE ET LES ELECTEURS

M. Champagne s'est imposé, les Anglais le savent—Une opinion de M. C. S. O. Boudreault—Un mangeur de prétre.

La candidature de M. Eugène J. Labelle au bureau de contrôle occupe largement l'attention des contribuables de la ville, non seulement ceux de langue française, mais encore l'élément anglais.

Les Anglais bien pensant, ceux qui veulent la justice égale pour tous, favorisent sincèrement la candidature de M. Labelle, et s'ils ne se prononcent pas ouvertement contre M. Champagne, c'est qu'ils sont, en vertu de certaines circonstances particulières, obligés de le subir, même des gens qui ont signé la mise en nomination de M. Champagne ne se cachent pas pour dire qu'ils ne voteront pas pour lui.

La principale raison qu'ils allèguent, c'est que M. Champagne ne représente pas, en aucune manière l'élément canadien-français; qu'il s'est moqué des intérêts et des réclamations des Canadiens-français depuis six mois; qu'il a vu aux affaires de la ville d'une manière qui n'est pas un crédit pour nous, et qui n'est pas non plus un avantage pour la ville.

C'est compris de tout le monde, même parmi les Anglais. M. Champagne s'est imposé, il ne représente pas les Canadiens-français et il est un sujet de faiblesse et de division même pour ceux qu'il semble favoriser.

Et ce n'est pas la première fois que M. Champagne joue ce jeu; et quand il fait appel à la partisanerie politique contre ses adversaires, quand il prétend que ce sont des rouges qui le poursuivent de leur haine, il sait qu'il ne dit pas la vérité.

M. Nap. Mercier et le Dr Parent ne sont certainement pas des libéraux et l'on sait qu'ils ne veulent pas de M. Champagne.

Nombréux sont les Anglais qui ne se gênent pas pour le lui dire. M. Champagne en a eu conscience à l'hôtel de ville, jeudi dernier où quelques-uns de ses amis n'ont pas mis de gants blancs pour le lui dire.

Mais comme M. Champagne a eu le talent de s'imposer quand cela a fait son affaire il fait peu de cas de ces observations.

M. C. S. O. Boudreault, dans une lettre au Free Press, le 7 décembre 1909, blâmait ouvertement M. Champagne de n'avoir pas tenu sa parole, en refusant de se soumettre à la décision de la convention qui avait choisi le Dr Parent comme candidat en 1909.

Ce semble être une maladie chronique chez M. Champagne de s'imposer bon gré mal gré. Dans cette lettre au Free Press, M. Boudreault, que l'on ne peut accuser d'être rouge, dit son fait de la bonne manière à M. Champagne, malgré ces bons avis, ce pauvre M. Champagne qui est un grand patriote, a préféré se tenir en dehors, cajoler leurs ennemis et manger du prétre plus souvent qu'à son tour, comme il l'a fait récemment en présence de plusieurs personnes de langue anglaise qui en ont été dégoûtées et qui même ont protesté.

Est-ce un homme comme cela que les Canadiens-français veulent pour les représenter?

A l'élection partielle de juillet dernier, M. Champagne a monté dans la voiture municipale sans qu'on l'y invite; il a fait la même chose cette année, ce semble être une habitude chez lui de se moquer de l'opinion de ses électeurs. Il en a donné des preuves évidentes à la législature d'Ontario au sujet de la question scolaire et même en aidant à M. Ellis à se faire autoriser d'emprunter cinq millions pour le 31 milles.

M. Champagne voyait-il alors aux intérêts de ses commettants? Servait-il les intérêts des ouvriers? Protégeait-il les aspirations et les droits de ses compatriotes? Non, comme d'habitude il travaillait pour Champagne.

Est-ce un homme comme cela que les Canadiens-français veulent pour les représenter?

UN PROGRAMME DE BON SENS

M. McVeity expose bien franchement son programme au peuple —Il dit les difficultés qu'il a eu à surmonter.

Dans un discours-programme, M. McVeity, explique bien clairement sa situation. Voici un résumé de ce discours:

"Je n'ai jamais recherché l'appui, je n'ai jamais couru après l'approbation des millionnaires ou de ceux qui contrôlent les intérêts de la ville. Je me suis toujours contenté de chercher l'appui des ouvriers."

"Il y a eu de grands efforts de faits à la législature pour pousser l'escroquerie du projet du lac Trente et Un Milles, sans s'occuper de la volonté du peuple. Il y eut enfin une élection et, comme vous le savez le peuple décida en faveur de la rivière Ottawa comme source d'approvisionnement."

"La législature passa ensuite une loi désignant la rivière Ottawa comme source d'approvisionnement, laissant au Bureau d'Hygiène le soin de voir si la décision du peuple devait avoir des suites. Tout ce qui avait été laissé au Bureau d'Hygiène, était de décider si les plans étaient ou non satisfaisants."

"Mais le bureau provincial d'hygiène ayant à sa tête le Dr McCullough, qui lui servait d'inspiration, se confédéra et conspira avec le conseil de ville. Il se planta dans la tête qu'il avait le droit de décider à l'encontre de la législature et du peuple. Il déclara qu'il ne pouvait trouver d'objection contre les plans et au lieu de les approuver, il ordonna d'aller s'approvisionner au lac Trente et Un Milles."

"Moi pour un je n'étais pas disposé à me soumettre à cet acte arbitraire. J'ai toujours cru qu'en ce pays démocratique la volonté du peuple devait commander, et que le peuple devait avoir ce qu'il demandait. J'ai cru aussi que dans ce pays la loi s'y conformait aussi."

"La décision du juge est une approbation de ce que j'ai toujours dit. J'ai toujours été en accord avec le peuple et la loi."

"Je ne sais pas si tout le monde comprend la signification du jugement du juge Middleton, mettant de côté le lac Trente et Un Milles, le lac McGregor et tout autre lac soit mis de côté. Il veut faire disparaître les appréhensions que pouvaient avoir les électeurs d'Ottawa. Tant que la question du lac Trente et Un Milles sera une menace pour la ville, les contribuables ne pourront être certains que leurs petites propriétés ne seront pas très haut taxées. Ils ne peuvent plus les garder et ne peuvent plus longtemps demeurer à Ottawa."

"Le Trente et Un Milles est mort et ne reviendra plus sur le tapis. Il a été décidé par le peuple, par les électeurs et par les cours de justice que le lieu d'approvisionnement serait la rivière Ottawa. J'ai dit autrefois que l'endroit où devait aller le rapport du bureau provincial d'hygiène, était au panier et je ne me suis pas trompé."

"Ce jugement veut dire que l'approvisionnement de la ville d'Ottawa sera la rivière Ottawa, et que si les plans que nous avons soumis ne sont pas satisfaisants, le devoir du bureau d'hygiène est de nous montrer en quoi ils pèchent et la manière dont il pourrait devenir efficace."

"Si les plans ne sont pas satisfaisants, dis-je, c'est le devoir du bureau d'hygiène de nous donner les moyens de les rendre tels."

"Voilà où est l'autorité du bureau d'hygiène. Il ne peut dire: allez au Trente et Un Milles. Il peut simplement dire que les plans doivent être modifiés. C'est là où s'étend sa juridiction."

"Encore un effort et la question est réglée. Si vous me renvoyez à mon siège et que vous me donnez un bureau de commissaires et des échevins qui m'appuient, je vous assure que la question sera réglée dans un mois. Je ne réglerai pas seulement la question de l'eau mais aussi celle des sans-travail."

"Si ce n'est été de l'obstruction du bureau d'hygiène, il n'y aurait pas de sans-travail dans la ville."

Candidats que les Canadiens-Français voudraient voir élus. Cela non par pur sentiment, mais pour des raisons que nous avons données et qui méritent considération.

DANS LES QUARTIERS

- POUR LA MAIRIE: Taylor McVeity, titulaire actuel.
POUR LE BUREAU DE CONTROLE: Fisher, Labelle, Hinchey, Morris, Kyle, Rowe, Black, Gamble, Macdonald, Caron, Gaulin, Pinard, Ackland.
POUR L'ECHEVINAT: Quartier Victoria, Laroche, Quartier Dalhousie, McKenna ou Leech, Quartier Wellington, Featherstone, Quartier Central, Pepper, Quartier Capital, Plant, Quartier St-Georges, Cunningham, Quartier By, Julien, Quartier Ottawa, Racine, Quartier Rideau, Low.

QUI S'ENTENDENT, qui considèrent les questions au même point de vue pratique et n'annulent pas par leurs divisions l'influence du quartier.

Deux des candidats sur les rangs réunissent parfaitement ces qualités, ce sont M. Caron et Cunningham. En les disant les contribuables sont assurés de confier leurs intérêts à des hommes d'expérience et conscients de leurs devoirs.

Inutile de parler des mérites de M. Caron, il est connu, c'est un homme qui fait honneur aux siens en toutes circonstances et qui fera également honneur à la ville d'Ottawa.

Le quartier By a dans M. Gaulin et Julien deux des plus forts propriétaires du quartier; deux hommes qui, par conséquent, pourront donner à la ville l'expérience de plusieurs années de sage administration. Voilà certainement une considération qui à elle seule vaut l'élection de ces deux hommes.

Qui s'entendent, qui considèrent les questions au même point de vue pratique et n'annulent pas par leurs divisions l'influence du quartier.

Si le bureau d'hygiène avait approuvé les plans au milieu de l'été, le travail aurait pu être fait en grande partie durant l'hiver. Il ne serait pas nécessaire de distribuer des secours. Le travail aurait été à la porte de tout le monde et, il ne serait pas nécessaire de faire cinquante ou soixante milles pour aller travailler dans les boîtes où à la construction des chemins de fer.

"Personne n'aurait été aux crochets de la charité. Nous ne devrions pas dépenser autant d'argent que nous le faisons. Cet argent aurait dû être dépensé plus à propos et d'une manière plus rémunérative."

"Si j'avais voulu protéger mes propres intérêts, je ne me serais pas présenté de nouveau à la mairie, mais je veux terminer mon oeuvre. J'ai négligé mes affaires et même ma famille. J'ai toujours à l'esprit que je devais répondre au désir des contribuables. Je n'ai réussi que partiellement parce qu'on m'a fait continuellement de l'obstruction."

"Mais je promets de libérer le peuple de la menace du Trente et Un Milles. Je promets une administration efficace et honnête. Je n'ai pas terminé mon oeuvre. Tout n'était que chaos à l'hôtel de Ville et à mon grand désavantage j'ai l'intention de me présenter de nouveau afin de compléter mon travail. Je ne suis pas de ceux qui ont peur d'être battus après avoir commencé un travail."

"On dit à Toronto que le bureau d'hygiène a l'intention de réaffirmer sa décision et d'ordonner au peuple d'aller dépenser son argent dans une autre province."

"D'après le jugement du juge Middleton, le Dr McCullough et ses associés ne peuvent ordonner à la ville d'Ottawa d'aller s'approvisionner d'eau au lac Trente et Un Milles. Le juge a envoyé un mandamus au bureau d'hygiène l'obligeant à approuver les plans de la rivière Ottawa, il lui a dit qu'il avait outrepassé ses pouvoirs et qu'il n'avait pas le droit ni le pouvoir de choisir le Trente et Un Milles. Leur devoir est seulement de discuter les plans de la rivière Ottawa."

"Si le bureau d'hygiène ordonne de prendre le lac Trente et Un Milles nous résisterons. Mais ils n'enverront pas un tel ordre. Ce serait un mépris de cour et ceux qui le donneraient seraient passibles de la prison."

"Aussitôt après les vacances, le bureau recevra au nom de Sa Majesté Georges V un ordre de se prononcer sur les plans qui lui sont soumis, et s'il ne s'y conforme pas, ses membres seront envoyés en prison et gardés là."

Suite à la page 6

# LA CAMPAGNE MUNICIPALE DANS OTTAWA

## A LA CUISINE

### Le bon esprit de M. Champagne

M. Champagne, candidat au bureau de contrôle dans la présente élection municipale, réclame à grands cris la protection de ses anciens amis de la haute-ville; il comprend lui-même qu'il n'est pas le choix de ses compatriotes et que s'il est élu il le devra à Messieurs les Anglais qui lui savent gré de défendre le gouvernement de Toronto dans son odieuse tentative d'étouffer l'enseignement du français dans nos écoles.

Que nous importe d'avoir au bureau de contrôle un homme qui porte un nom canadien français, mais qui se fiche des intérêts, de la mentalité et de l'idéal des Canadiens français comme de l'an quatre ?

An nombre des centaines de circonstances où M. Champagne, malgré son astuce ordinaire, a montré le véritable esprit qui l'anime, ses adversaires politiques rapportent les faits suivants:

—Au cours de l'été dernier, M. J. Cundie, contre-maître des travaux municipaux dans le quartier By, a été promu au quartier Wellington. Messieurs les échevins Labelle et Pinard crurent que l'occasion était bonne de placer là un Canadien français, vu que le quartier est aux trois-quarts canadiens français et que les hommes parfaitement bien qualifiés ne manquent pas.

Le nom de M. Emile Leblanc fut soumis; ses états de services, son expérience, sa probité, tout concourait à faire de M. Leblanc un contre-maître de premier ordre; tout le monde s'accordait à la reconnaître, il y eut cependant une voix discordante, c'était M. Napoléon Champagne, contrôleur.

Devant cette objection obstinée et sans aucune raison, MM. Labelle et Pinard renoncèrent à leur nomination comme échevins entre les mains de Son Honneur le Maire.

Il y eut alors une conférence à laquelle assistaient outre M. le Maire, les contrôleurs McClean, Clarey, Champagne, les échevins Labelle, Pinard, Laroche, Low, Racine.

M. Champagne avoua, devant tous ses collègues, avec une candeur imperturbable que la seule raison qu'il avait contre M. Emile Leblanc, c'est que c'était "un m..... rouge."

Devant ce cynisme peu ordinaire, le maire McVeity mit les objections de M. Champagne de côté et nomma M. Leblanc qui occupe encore sa charge, pour le plus grand avantage des contribuables.

Est-ce un représentant de ce genre que les Canadiens français veulent à l'Hôtel-de-Ville ?

M. Labelle et ses amis ont eu à peu près les mêmes difficultés à surmonter dans toutes les recommandations qu'ils ont faites pour l'intérêt des contribuables de la Basse-Ville, et de l'élément canadien français, s'ils ont pu faire quelque chose c'est toujours contre les objections du contrôleur Champagne et c'est particulièrement le cas pour M. Emile Meunier qui remplaça M. Amable Spérandi malade depuis quelques mois.

Est-ce un représentant comme cela que les contribuables de langue française veulent à l'Hôtel-de-Ville ?

Et qu'est-ce donc que M. Champagne a fait pour l'élément canadien français d'Ottawa ?

Il réclame avoir soutenu M. McVeity dans sa lutte pour le plan d'aqueduc de la rivière Ottawa. Il n'est pas le seul, M. Labelle a soutenu la même cause et plus que jamais il tient à ses idées.

Une chose qu'il faut bien re-

marquer, M. Champagne n'a favorisé cette cause que quand le peuple se fut prononcé; il a suivi la majorité, rien de plus.

N'est-ce pas le même M. Champagne qui a aidé M. Ellis, à la législature d'Ontario, à autoriser un emprunt de cinq millions pour commencer l'aqueduc aux millions à la session provinciale de 1913 ?

Si M. Champagne s'oppose au lac 31 milles, tout semble dire que c'est parce que cela fait son affaire de politicien opportuniste.

Qu'on ne se laisse pas prendre à des apparences de dévouement qui ne se manifestent qu'aux temps des élections.

Le temps des blagues est passé.

### Connaissez-vous M. N. Champagne

Dans l'intérêt des électeurs canadiens français qui ne sont pas tout à fait au courant des fluctuations de la température municipale et des variations du "Temps" nous avons pris la peine de faire certaines recherches dans l'intérêt de M. Champagne.

Nous traduisons d'abord un article très élogieux du "Citizen" au sujet des qualités transcendantes de M. Champagne nous ayons cru qu'il serait de nature à intéresser nos lecteurs. Ensuite nous reproduisons quelques appréciations très justes et très flatteuses de M. C. S. O. Boudreau, le grand ami de M. Champagne que tout le monde connaît. Puis, nous nous permettons de tirer quelques conclusions pour que nos lecteurs ne se fatiguent pas.

Voici le Citizen:

"Sur presque toutes les questions importantes, l'échevin Champagne fut sur le côté opposé aux intérêts de la ville. Il y a des échevins qui sont sur le mauvais côté quelque fois et sur le bon la plupart du temps; mais pendant l'année qui vient de s'écouler l'échevin Champagne avec quelques autres s'est arrangé pour se trouver toujours sur le mauvais côté, dans toutes les questions importantes qui ont été amenées devant le conseil de ville. L'échevin Champagne peut bien discuter notre manière de juger quel est le mauvais côté, mais les faits n'en restent pas moins là. Le "Citizen" ne peut pas supporter un candidat qui a voté avec persistance contre les intérêts publics. Il a voté contre le bureau de contrôle dont il veut être élu membre. Il a voté pour mettre de côté la motion de résolution diminuant le nombre de licences; contre des impôts fixes pour les intérêts manufacturiers; contre le renvoi de l'inspecteur médical; pour l'abolition du bureau de publicité; pour donner à la compagnie Bell une franchise exclusive de 5 ans; contre la conclusion du contrat avec la compagnie hydro-électrique afin de donner du pouvoir à la Compagnie Municipale. Il a voté pour la "Metropolitan Water Power" sans un rapport complet. Le "Citizen" est d'avis que le peuple partagera sa conviction que l'échevin Champagne n'est pas un candidat convenable pour le poste important de contrôleur.

"Dans le cas de l'échevin Champagne, c'est une affaire toute différente, puisqu'il a été choisi par une convention des électeurs canadiens français. Le "Citizen" regrette toutefois que le choix des Canadiens français ne soit pas tombé sur un CANDIDAT QUI REPRESENTE MIEUX LEURS INTERETS AU GOUVERNEMENT MUNICIPAL. Le dossier de l'échevin Champagne pendant l'année qui vient de s'écouler n'est pas de nature à inspirer le

peuple à avoir assez de confiance en lui pour lui confier le poste de contrôleur. Il est souverainement regrettable que cet échevin se soit toujours arrangé pour être du mauvais côté sur toutes les questions qui étaient d'intérêt général.

"Une étude de son vote pendant l'année qui vient de s'écouler suffira amplement à prouver la vérité de cette assertion. Le "Citizen" croit fermement qu'il serait très facile de trouver un autre candidat qui non seulement s'attirerait le vote unanime de tous les Canadiens français, mais en même temps inspirerait confiance au reste de la ville.

"Le "Citizen" supporterait un tel candidat de toutes ses forces et c'est avec le plus grand regret qu'il ne peut pas voir comment, en envisageant les intérêts de la ville en général il serait possible de sentir un homme comme M. Champagne, dans le seul but d'avoir un Canadien français sur le bureau de contrôle.

"Le "Citizen" suggérerait que la nomination de M. Champagne soit reconsidérée et que l'on substitue à cet homme un de ces noms qui pourrait être facilement mentionnés et qui rallierait tous les suffrages et qui serait une garantie pour la bonne administration de la ville.

"Si cette double suggestion était adoptée, il est certain que la situation serait tout à fait simplifiée et qu'il serait bien plus facile de choisir des hommes honorables, consciencieux et habiles pour contrôler en même temps que les diverses classes de la population de la ville seraient représentées à leur satisfaction." (Citizen 23 déc. 09). Et Voilà.

Est-il besoin de faire des commentaires après cet abattage en règle? Le "Citizen" n'y allait pas de main morte et il connaissait son homme.

A cette époque, même après avoir été le choix de la convention, (toutefois, il ne faut pas oublier que M. Boudreau a accusé M. Champagne d'empiéter les salles de conventions de gens à lui pour l'imposer aux électeurs contre leur volonté), même après ce choix, le "Citizen" disait que M. Champagne ne pouvait pas représenter les intérêts des Canadiens français. Pourrait-on dire, aujourd'hui qu'il a été choisi par aucune convention, quand il a voté dans ses propres discours, à la haute ville, que la basse ville, du moins la majorité ne semble pas vouloir de lui, et qu'il compte sur le vote anglais pour se faire élire, pourrait-on dire qu'il est le représentant des Canadiens français ?

"On me fait une lutte terrible dans la basse ville, disait M. Champagne dans l'assemblée à la salle Clarey, mardi soir, et je fais appel à mes amis (anglais) de la haute-ville."

S'il était le choix des Canadiens français, la basse ville, dont l'immense majorité est canadienne française, lui ferait-elle une lutte qu'il trouve si forte? S'il était le choix des Canadiens français, demanderait-il le vote anglais pour l'élire contre la volonté de ses compatriotes ?

Il ne faut pas se tromper, M. Champagne est trop vieux pour changer et il est resté ce qu'il était. Aujourd'hui comme en 1910 il a l'intention de se "faire avaller" et il espère que MM. les Anglais vont lui servir de enlèvement pour cette délicate opération.

Il faut avouer que c'est une pitule de dimensions respectables et comme elle a déjà été avalée une fois sans faire de bien, il est fort douteux que le traitement soit tenté d'un côté et accepté de l'autre, une seconde fois.

Personne ne nous taxera d'injustice à l'égard de M. Champagne si nous citons quelques paroles seulement de son meilleur ami, M. C. S. O. Boudreau, au sujet de son influence au bureau de contrôle.

Après avoir dit que les contrôleurs, au nombre desquels M. Champagne était le seul Canadien français, se servaient bien mieux du couteau et de la fourchette qu'ils ne savaient conduire les affaires de la ville, il ajoute: "Le meilleur est que pour se rendre important, certain contrôleur canadien français, (M. Champagne était le seul) fait une petite procession aux bureaux d'affaires de cette ville et écriait ainsi qu'on va berner la population française. Dans l'intérêt de l'électorat, il faut renseigner le public. M. Champagne veut tout adopter, parce que les Anglais se servent de lui comme du petit chien du bureau de contrôle. Ce sont les Anglais qui conduisent les affaires et non pas M. Champagne. Il est temps de se lever et de travailler pour le candidat de la convention, le candidat des Canadiens français." (Le Temps).

C'est bien cela, M. Boudreau, encore une fois merci pour vos bonnes paroles et nous aussi nous disons qu'il est temps de voter pour un homme qui représente les Canadiens français. Jamais M. Champagne n'a été considéré comme représentant autre chose que lui-même.

Nous avons un candidat, c'est M. E. J. Labelle. Certains disent qu'il est jeune et qu'il n'a pas l'expérience de M. Champagne. Oui! Parlons-en de l'expérience de M. Champagne!

Qui voudrait avoir l'expérience de M. Champagne? Qui voudrait dans la politique municipale, pour en arriver au résultat que l'on vient de citer?

Les 19 années d'expérience de M. Champagne, d'après le "Citizen" l'on rendu propre à rien autre chose qu'à se trouver du mauvais côté sur toutes les questions importantes; donc conclusion naturelle, M. Champagne n'a pas un jugement droit.

Les 19 années d'expérience de M. Champagne, nous en prenons M. C. S. O. Boudreau, son meilleur ami à témoin, n'ont produit d'autre résultat que de faire de M. Napoléon Champagne, "le petit chien du Bureau de Contrôle."

Le "Temps" qui nous fournit tous ces renseignements précieux, peut-il nous dire combien il a reçu pour refaire à M. Champagne une réputation contraire à celle qu'il lui a déjà faite?

Quand on s'appelle le "Temps" il ne faut pas être surpris d'être changeant. Il y a deux ans il était partisan de la rivière Ottawa, l'an dernier il favorisait ouvertement le 31-milles, aujourd'hui il assomme M. Champagne à coups d'incenseur parce qu'il est le plus vaillant défenseur de la rivière Ottawa.

Il n'y a rien comme les premières amours! voyez-vous. C'est le temps d'y revenir.

O! inconstance du "Temps"! Pourquoi ne donnes-tu pas au peuple qui ne te lis pas l'exemple que M. Champagne prodigue si bien, être dans ta vieillesse ce que tu fus dans ta jeunesse?

Mais, que voulez-vous, le "Temps" ne peut pas être éternellement stable. Il faut de la variété et notre voisin nous en donne de façon à satisfaire les plus exigeants. Merci!

Un dernier mot avant de terminer, un dernier mot de B. Boudreau, il est si juste: "Il est temps de voter pour un homme qui représente les Canadiens français" et cet homme c'est M. Labelle.

### Crème renversée au chocolat

Détail:—3 bâtons de chocolat 2 cuillerées à table de gélatine en poudre ou 1/2 boîte, 2 jaunes d'œufs 2 blancs d'œufs, 1 tasse de crème, 8 cuillerées à table de sucre en poudre, 1/2 cuillerée à thé de vanille.

Mettre tremper la gélatine dans 1/4 de tasse d'eau froide, faire fondre le chocolat dans 1/2 tasse d'eau tiède, et pendant ce temps battre les jaunes d'œufs avec 3 cuillerées à table de sucre, ajouter la gélatine fondue le chocolat fondu, la crème fouettée et sucrée avec 3 cuillerées à table de sucre et les blancs battus en neige et sucrés à 2 cuillerées à table de sucre. Mélanger bien le tout, verser dans un moule préalablement passé à l'eau froide, faire prendre au frais. La crème au café se fait de la même manière. Il faut employer à la place du chocolat 3/4 de tasse de café très fort. Infuser 1 tasse de café moulu avec 1 tasse d'eau bouillante.

### Gateau aux amandes et au chocolat

Détail:—1 tasse de sucre, 1 tasse de beurre, 1 tasse de chocolat râpé (1/4 de livre en palette) 2 tasses d'amandes moulues, 1 tasse de farine 2 cuillerées à thé de poudre allemande, 1 pointe de couteau de cannelle, autant de clou de girofle, mouta, 6 blancs d'œufs, six jaunes 3 cuillerées à table de cognac.

Défaire le beurre en crème, ajouter graduellement le sucre, les jaunes battus, la farine tamisée, avec la poudre, les amandes moulues, les épices, le cognac plus les blancs battus en neige ferme.

Verser cette préparation dans un moule beurré et la cuire à four très doux 40 à 50 minutes.

### Civet de lièvre à la bourgeoise

Après avoir dépoilé votre lièvre et l'avoir vidé, coupez-le par membres; s'il y a du sang, mettez-le à part. Faites fondre dans une casserole un morceau de beurre passez-le sur le feu, mettez une poignée de farine; quand votre roux sera fait, jetez-y votre lièvre, faites le revenir; mouillez avec un peu de vin rouge et moitié d'eau, et assaisonnez de sel et poivre.

## LE PACIFIQUE CANADIEN

### Excursion du premier de l'an

Le prix d'un billet simple bon pour départ le 31 décembre et retour jusqu'au 2 janvier 1915.

Le prix d'un billet simple plus un tiers bon pour départ le 30 décembre et retour jusqu'au 1 janvier 1915.

Pour plus d'informations s'adresser à GEO. DUNCAN, agent des passagers pour la cité.

Téléphone Queen 4621 ou à la gare de la rue Sparks, Queen 773 et à la gare de la rue Broad, Queen 5770.

## CHARBON

Nous sommes en mesure de remplir toutes commandes sous le plus court délai.

Confiez-nous votre commande et nous verrons à ce que vous soyez entièrement satisfait sous le rapport de la qualité comme de la livraison.

O'Reilly & Bélanger Limited  
Bureau, 38 Rue Sparks, Edifice Russell  
Tel. Queen 561 - 871

mettez-y du petit lard coupé en l'animal et son foie écrasé, vous gros dés, des petits oignons passés au beurre et des champignons. Ayez soin d'écumer et de dégraisser; quand votre lièvre sera cuit, dressé-le et si votre sauce est trop Jongue, faites la réduire, ensuite vous la lierez avec le sang de l'animal et son foie écrasé, vous en servant comme d'une liaison ordinaire.

## La douleur cesse! Le mal de dos disparaît. Le douloureux lumbago guérit par "Nerviline"

Ce merveilleux liniment curatif a un pouvoir presque magique.

Quand la douleur est légère c'est une preuve de congestion; quand elle est aiguë cela indique une dangereuse inflammation. On peut comparer la douleur congestive à un feu léger. Quand la congestion couve, la douleur va et vient. La congestion tourne en inflammation. Alors la douleur devient plus intense, lancinante, et elle reste. Il y a un antidote absolu à la douleur, c'est Nerviline.



Nerviline est peut-être un remède nouveau pour vous, mais elle est bien connue dans beaucoup de pays comme le remède au monde le plus pénicieux et le plus actif contre la dou-

leur; non pas d'une action temporaire mais permanente. Il n'est pas une douleur qu'elle ne puisse atténuer; pas une souffrance qu'elle n'ait le pouvoir de soulager. Nerviline est le seul remède au monde voulu avec garantie; si elle ne soulage pas, ou vous remet votre argent. C'est là une preuve suffisante que Nerviline est un remède qui fera tout ce qu'on en dit contre la douleur, externe ou interne. Elle guérit le mal de tête comme par magie. Contre le rhumatisme, la sciatic, le lumbago, la névralgie, la douleur des articulations, les efforts ou entorses, c'est le seul remède. La grosse bouteille, 50c; bouteille d'essai, 25c. Chez les pharmaciens ou de Catarrhozone Co., Kingston, Canada.

## SUGGESTIONS PRATIQUES pour NOEL et le JOUR de l'AN

- Livres de prières en français et anglais.
- Livres d'histoires avec reliure élégante.
- Livres d'images pour les enfants.
- Albums pour photographies et cartes postales.
- Boîtes à ouvrages, boîtes à bijoux, boîtes de toilette.
- Nécessaires de voyage, à fumer, à barbe.
- Statues religieuses et profanes.
- Chapelets avec monture or et argent.

Ayant reçu une partie de mes importations avant la déclaration de la guerre, je suis en mesure de vendre ces marchandises à des prix plus bas qu'aucune autre librairie.

**P. C. Guillaume**  
Libraire  
Angle des rues Sussex et York

## JOSEPH COUTURE Bijoutier

Nous accorderons d'ici au Premier janvier un escompte variant entre 20 p. c. et 50 p. c. sur tous nos bijoux et nos autres marchandises.

Nous retiendrons pour vous sur dépôt de 25c et plus tout cadeau de Noel et du Jour de l'An que vous aurez acheté chez nous.

## JOSEPH COUTURE Rue Principale

En face du Bureau de Poste  
Tout article acheté à notre magasin durant le mois de Décembre sera gravé gratuitement.

## Cachets du Dr Fred. Demers

GUERISON EN 5 MINUTES DE TOUS MAUX DE TETE.  
N'en acceptez aucun à moins que le nom "Dr Fred. Demers" ne soit gravé sur chaque cachet. Ce sont les seuls vraiment bons, efficaces et inoffensifs.

DEPOT: 309A, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL - 19-10-15

## FEUILLETON DU "DROIT"

### LES BONS ROMANS

# SUZANNE

Par PAUL DESCHAMPS

No. 79 (suite)

Il y avait bien cette vieille bête de Dodo qui dormait dans sa caverne comme un ours. Il m'a surpris, mais je l'ai envoyé rouler sur les rochers, jusque dans la rivière, je pense. Celui-là, en tout cas, ne ressuscitera pas pour dire ce qu'il a vu.

—Comment! tu as tué ce vieillard ?

—Pourquoi rôdait-il ainsi la nuit? D'ailleurs, c'était lui ou moi! Eh bien! j'ai mieux aimé que ce fût lui!... turellement!

—Malheureux! la justice de Dieu ne laissera pas tes crimes impunis! Tu mourras au bûche, peut-être sur l'échafaud!

tous ses membres et des cris de bête qu'il étouffait sur ses oreilles. Elle lui parlait doucement, avec des mots baveurs, pour le calmer et le rassurer. Ce qu'elle souffrait, elle n'aurait pu l'exprimer; toutefois, elle se rendait bien compte de la situation. Pour elle, tout avenir, tout bonheur étaient à jamais perdus. Il fallait attendre, gagner du temps, faire le mort. Pas un mot qui réveillât les lugubres souvenirs, toujours debout dans la conscience du misérable. Lui faire oublier son crime en laissant planer le silence sur les événements de la veille, ne voir personne, répondre elle-même aux indiscrètes qui viendraient la questionner et lui raconter l'incendie du moulin, feindre que son mari était occupé à un travail très important qui l'absorbait. Et puis, si la justice faisait une enquête chez eux, nier hardiment, raconter avec un luxe de détails convenus et arrangés leur tranquille soirée, leurs parties d'échecs, où elle avait perdu cinq fois de suite, enfin la lecture réconfortante de Compagny sur la propriété.

Mais aurait-elle assez d'aplomb pour jouer, sans broncher, son personnage? Ne se troublerait-elle pas au premier mot? Elle,

faible femme, tenir tête à des gendarmes, faire faire devant de vieux limiers habitués à découvrir toutes les pistes! Encore s'en tiendrait-elle peut-être, si elle était seule maîtresse de tout conduire! Mais pouvait-elle répondre de lui? Lui? Elle le voyait se tordre onvulsivement sur son lit, en proie à des cauchemars horribles où il criait, écumait, se levait, enveloppé dans ses draps blancs comme dans un linceul, marchant droit sur elle, ou s'arrêtant soudain comme s'il eût été hypnotisé par quelque vision qui le tenait haletant, saisi, terrifié.

—Regarde donc, Bégonia... Le vois-tu? Le vois-tu?... Il s'avance sur moi, il lève sa béquille... Non! laisse-moi! vieux, laisse-moi!... Oh! sa béquille! elle est toute convertie de sang!... Et sur sa tête, sur son front, des plaies profondes, du sang!... Et sur mes mains, du sang!...

Et il faisait le tour de sa chambre, comme un tigre dans sa cage bardée de fer.

—Donne-moi de l'eau, Bégonia, que je me lave les mains!... Allons! voilà les taches qui en vont!... Mais non! Mais non! Elles reparaissent toutes rouges comme du sang frais!... Com-

ment ce vieillard pouvait-il avoir un si beau sang rouge?... N'avance pas! N'avance pas! Je te défends d'avancer! Ah! il ne m'écoute pas? Eh bien! tu me le payeras, vieux coquin!

Il se précipita avec des mouvements furieux sur son ennemi imaginaire, saisit la table de la chambre, la mit en pièces et la pictina.

—Je t'avais prévenu, mon vieux! Tant pis pour toi! Ah! comme il roule par-dessus les bancs de rochers! A chaque tour il me regarde de ses yeux qui me poignent... Sauvons-nous!... Qu'est-ce donc qui m'arrête? C'est cet horrible Black qui me happe la jambe! Aie!... Impossible de courir... Et puis, les voilà tous autour de moi, Jean Christophe, Anselme, Suzanne... Suzanne! Je suis perdu!

Sa fureur était tombée, la raison lui revenait. Il était debout, au milieu de la pièce, enveloppé dans son drap, semblable à un spectre, les yeux décolorés, hébétés, honteux. Il s'affala sur une chaise.

—Recouche-toi, mon ami, repose-toi, tu dormiras toute la journée.

—Non, non! Il faut qu'on me voie à Chammet de bon matin. Donne-moi de l'eau bien fraîche pour faire disparaître ce noir qui me ceintre les yeux... Car je suis affreux, affreux! Une figure de criminel!... Malheur! Malheur! Vois-tu l'incendie, les flammes qui montent toutes rouges sur le ciel noir? Comme elles vous dévorent le toit, les poutres, la paille, la maison! Ah! les bonnes flammes, actives, victorieuses, vengeresses!... Les cloches sonnent avec des carillons sinistres de tous les diables... C'est Lucifer qui tient les battants et qui appelle, narquois et content, toutes les pompes de la Vingeanne... Elles accourent. Mais trop tard, mes amies, trop tard: mon oeuvre est achevée. Je me suis vengé!... Ayez tant que vous voudrez, hurlez, chiens d'enfer... Les vois-tu? Ils arrivent par légions qui gravissent à mesure, conduits par Black, le gé-

néral de tous les chiens du pays... Mais arrête-les! Défends-moi! Ils me mordent aux bras, aux jambes, partout, ils me dévorent...

Ses hallucinations le reprenaient l'étrangement, le mettaient aux abois, le rendaient épileptique. Et Bégonia était là, seule, durant cette nuit douloureuse, impuissante à le calmer et attendant que la crise passée, revint une leur de raison. A l'aube il finit par s'endormir d'un sommeil agité, mais réparateur. Toute la journée, sauf une courte sortie chez son père, pour se faire voir en traversant la place, il ne parut pas. Le soir, le bruit se répandit que le moulin d'Anselme était en cendres. Comme on avait aperçu Phébus le matin, les soupçons publics se détournèrent de lui. Cependant on chuchotait, mais on attendait de plus amples détails. Quand on sut que le vieux mendiant avait été l'objet d'un attentat, qu'on l'avait ramassé râlant sous les pieds des chevaux du grand Fanouche, tout le monde désigna la main criminelle qui l'avait poussé dans le précipice. Toutefois, comme il arrive d'ordinaire, on causait beaucoup à la sourdine, sous le manteau de la cheminée, la porte bien close, mais on n'alléguait rien de précis ni de probant.

### Madame la Maitresse de Maison--

A l'approche de Noël il y a plus d'argent dans la maison. Pourquoi ne pas vous procurer une planche à laver EDDY et une cuve en fibre de la même marque!

Vous vous apercevrez des résultats tous les jours de de lavage. Cette cuve empêche l'eau de se refroidir et vous épargne par le fait même beaucoup de travail. La planche à laver que nous faisons est de qualité supérieure et sans détériorer le linge elle le lave le mieux possible.

Vous accomplirez en même temps un devoir patriotique en achetant une marchandise manufacturée à Hull, Canada, où plus de 1,600 personnes travaillent à nos manufactures.

Achetez-vous un cadeau pour Noël madame la maitresse de maison.

**ASSUREZ-VOUS QU'ILS PORTENT LA MARQUE EDDY.**  
229-jno

### L'homme Élegant est considéré

Pour un complet d'un fini solide et chic, coupe dernier modèle et d'excellent goût, allez chez

**Napoléon LaFleur**

182 RUE RIDEAU, OTTAWA

Nous avons un grand assortiment de marchandises nouvelles pour l'automne et l'hiver. j.n.o.

SAVEZ-VOUS CE QUE C'EST QU'UN

## Manteau Electrique ?

Si vous ne le savez pas, venez en voir à mon magasin 369 rue Dalhousie; je vous montrerai aussi des

Fers électriques, garantis pour toujours.

Rôtisseurs électriques.

Radiateurs électriques.

Et tout ce qui est électrique.

Réduction de 25 à 50 p.c. pendant les fêtes.

**A. SEGUIN & CIE 369 Dalhousie**

ENTREPRENEURS-ELECTRICIENS  
OUVERT TOUS LES SOIRS

22-26-29-2

Que les bons citoyens se rendent au bureau de votation de bonne heure et qu'ils y amènent les retardataires.

### Dubonnet

L'APÉRITIF ORIGINAL

LE MEILLEUR TONIQUE

La plus Grosse Bouteille

Agents Canadiens:

L. CHAPUT, FILS & CIE LTEE, MONTREAL



### Calixte Dubé

Menuisier, entrepreneur de construction et de travaux en ciment

Toute réparation diligemment exécutée.

219 rue Bell, Tél. Carling 2042 OTTAWA  
Nous garantissons tout ouvrage qui nous est confié.

### CANADIAN NORTHERN

BILLET POUR LES VACANCES DU PREMIER DE L'AN

LE PRIX D'UN BILLET SIMPLE

Départ les 31 décembre et 1er janvier.

Retour jusqu'au 2 janvier 1915.

LE PRIX D'UN BILLET PLUS UN TIERS

Départ les 30 et 31 décembre et 1er janvier.

Retour jusqu'au 4 janvier 1915.

NOUVEAU TRAIN DE NUIT

DE LA GARE CENTRALE, OTTAWA

jusqu'à TORONTO

(Tous les jours.)

Départ, Ottawa . . . . . 10.50 p. m.

Arrivée, Toronto . . . . . 7.30 a. m.

TRAIN DU JOUR

(Tous les jours le dimanche excepté.)

Départ, Ottawa . . . . . 12.15 midi

Arrivée, Toronto . . . . . 9.15 p. m.

Pour billets et informations concernant les wagons-salons ou dortoirs ainsi que pour places réservées, s'adresser à l'agent des billets pour la ville, 34 rue Sparks, téléphone Queen 3844 ou à la Gare Centrale.

**BAUME GUÉRIT**  
**Rhumal**  
Toux, Rhume, Bronchite et toutes les Maladies de la Gorge et des Poumons.  
En vente partout: 25 c. la bouteille.  
Auda de 25 ans de succès.

### Geo. J. Gravelle & Cie

Nous désirons remercier tous ceux qui nous ont encouragés durant cette année et nous offrons à tous mille bons souhaits de Noël et du Jour de l'An.

Je remercie mes nombreux amis et les clients qui ont contribué à faire de 1914 un grand succès financier et je souhaite à tous, pour l'année qui arrive santé et bonheur.

**R. J. BASTIEN,**

Bijoutier et Opticien.

### A. B. Castonguay

PHOTOGRAPHIES artistiques et de qualité supérieure à des prix modérés. Une visite est sollicitée.

337 1/2 DALHOUSIE

### A. B. Castonguay

SINCERES REMERCIEMENTS pour l'encouragement reçu et Mille bons souhaits de Noël et du Jour de l'An à ma nombreuse clientèle.

337 1/2 DALHOUSIE

Ceux qui désirent avoir le "Calendrier Ecclésiastique" du diocèse peuvent se le procurer gratis chez M. Bastien. Ce calendrier contient une foule de renseignements utiles et nous remercions M. BASTIEN de le mettre à la portée de tous.

### Salon de Barbier

Où entière satisfaction est donnée. Une visite est sollicitée.

### J. A. Perras

LAURIER ET NICOLAS

Pour vos bonbons, cigares, tabacs de Noël, allez chez

### LEO. MOQUIN

Tél. Q. 4920 259 DALHOUSIE

N'oubliez pas notre atelier de cirage.

### Mme F. T. Richard

BIJOUTERIE ET HORLOGERIE

Travail Garanti

230 RUE DALHOUSIE

### Mme P. Beauchamp

254 DALHOUSIE

est heureuse de souhaiter un JOYEUX NOEL et une HEUREUSE ANNEE à ses nombreux clients.

### Librairie GODIN

PAPETERIE, LIVRES, ARTICLES DE BUREAU, ETC., ETC.

261 RUE DALHOUSIE

### Bon et Joyeux Noël

ET HEUREUSE ANNEE A TOUS

### Alf. LaRocque

302 DALHOUSIE

### Letellier & Cie.

Notre assortiment de CHAUSSURES est toujours à votre disposition. Toujours le DERNIER CHIC.

36 RUE RIDEAU

REMERCIEMENTS pour l'encouragement reçu. Mille bons souhaits de Noël et du Jour de l'An.

### Geo. LaRose

79 RUE NELSON

### Librairie Canadienne

292 RUE DALHOUSIE

Nous avons ce qu'il vous faut pour votre bibliothèque ou votre boudoir.

Remerciements à nos nombreux clients. Vœux de prospérité à l'occasion de Noël et du premier de l'An.

### M. Carrière

### Caron & Frère

Nos MEILLEURS souhaits à l'occasion de Noël et du Jour de l'an 1915.

JOYEUX NOEL ET HEUREUSE ANNEE A TOUS MES CLIENTS

### J. W. Bourgoin

292 RUE DALHOUSIE

Remerciements à notre clientèle pour les faveurs passées.

### Jos. Paquin

Marchand de Meubles  
HULL, - - - - QUE.

Meilleurs souhaits à l'occasion de Noël et du premier de l'An 1915.

Près Pont Interprovincial

Près Pont Interprovincial

## LE TRAVAIL

### DE M. ROWE

L'échevin W. Rowe cette année encore brigue les suffrages de ses bons électeurs du quartier Dalhousie. M. Rowe a été fortement critiqué pour son attitude à l'égard de la ville sur plusieurs raisons, mais ces critiques étaient plutôt celles de gens mal informés ou mal intentionnés. Nous n'avons aucun attaché personnel à M. Rowe mais nous voyons de toute justice de mettre sous les yeux de ses électeurs le travail qu'il a fait à l'hôtel de ville. Ce n'est qu'un acte de justice que nous voulons faire en même temps qu'aider à la bonne direction des affaires municipales, chose à laquelle le représentant canadien français du quartier Dalhousie a aidé beaucoup croyons-nous.

Lors des élections de janvier de l'année dernière M. Rowe se présentait devant ses électeurs comme partisan du Trente et Un Milles, parce que, comme il le leur disait, il croyait en cette proposition comme le meilleur moyen de procurer à la ville un approvisionnement d'eau pure. M. Rowe déclarait cependant que si le peuple se prononçait contre ce projet il se soumettrait à la volonté populaire et travaillerait pour le projet adopté par les électeurs.

Cette promesse M. Rowe y a été fidèle et il suffit de consulter les records des assemblées de l'hôtel de ville pour s'en convaincre.

Comme on se le rappelle, après quelques tergiversations dues aux partis du Trente et Un Milles, en majorité alors au conseil le peuple vota sur les différents projets d'aqueduc. Le vote populaire allait incontestablement en faveur de la rivière Ottawa. Peu de temps après les commissaires municipaux étaient déposés par la cour et une nouvelle élection avait

lieu qui changeait la face du conseil donnant la majorité, in fine cependant, aux partisans de la rivière Ottawa. Il ne fallait qu'une défection pour empêcher le passage des projets du maire et de ses partisans.

Enfin le 5 octobre dernier, après la célèbre décision du bureau d'hygiène provincial, le conseil avait à voter sur la question de l'engagement de deux avocats pour défendre les intérêts de la majorité des contribuables. Le maire McVeity proposait les noms de MM. Beament et Ewart. Une motion a cet effet était proposée au conseil de ville. Le vote se prend, M. Rowe se trouve sur la liste de votation le dernier à se prononcer. Le vote se trouve alors de 10 à 11 contre la motion. Avec le vote de M. Rowe contre la motion, cette dernière est battue, avec son vote pour la motion du maire le vote est égalisé et le vote du maire prédomine.

M. Rowe, partisan personnellement du projet du Trente et Un Milles pouvait tuer le projet de résistance, mais fidèle à la promesse faite à ses électeurs il vota en faveur de la recommandation du maire et la motion passe.

Voilà pourquoi les partisans du Trente et Un Milles accusèrent l'échevin Rowe d'avoir changé d'opinion et de les avoir trahis. M. Rowe avait tout simplement tenu la promesse faite à ses électeurs de voter en faveur du projet populaire et il respectait sa parole donnée. Sous ce rapport ses électeurs ne peuvent donc lui faire aucun reproche.

Vint quelque temps après, à la suite des démêlés du maire avec l'échevin Ellis, la recommandation de M. McVeity demandant que le maire soit fait *ipso facto* président du comité de l'aqueduc. Cette question fit le sujet de longues discussions au conseil de ville. Les opinions étaient partagées. Bon nombre d'échevins croyaient qu'il valait mieux donner au maire la

présidence du comité de l'aqueduc afin de faire cesser la lutte entre ce comité et le bureau des commissaires, tandis que les autres, M. Rowe était du nombre, croyaient qu'il ne fallait pas permettre à personne, fût le maire, de cumuler les charges et que cette démarche pourrait créer un péril. Nous sommes loin de différer d'opinion avec ces derniers. Le principe d'accorder des pouvoirs étendus à un même homme est toujours dangereux, même quand il est pour éviter des différends et des malaises passagers.

Cette question de la présidence du comité de l'aqueduc n'avait rien à faire avec la question du projet du Trente et Un Milles et celle de la rivière Ottawa, et ceux qui reprochent à certains échevins, par ailleurs favorables au projet populaire d'avoir trahi leurs opinions ne sont certainement pas bien renseignés en la matière.

Il ne faut donc pas en l'occurrence jeter la pierre à l'échevin Rowe comme sont tentés de le faire certains de ses adversaires dans la lutte actuelle. Nous avons vu toute l'année dernière M. Rowe à l'œuvre au conseil de ville et certes il fut un des plus actifs représentants du peuple. La législation municipale lui doit plusieurs règlements et mesures très utiles. Il suffit de mentionner que M. Rowe, dès sa première année au conseil de ville vota en faveur d'une plus juste répartition des taxes des compagnies d'utilité afin que les coûts séparés eussent leur juste part, comme le demandait MM. Genest et Froeland. Il faisait ensuite augmenter le salaire des ouvriers travaillant pour le compte de la ville de \$2.16 par jour à \$2.25. C'est lui qui proposait l'indemnité aux typhloïdes.

Aux chapitres des améliorations obtenues par M. Rowe il faut mentionner, l'amélioration des rues Pine, Preston, Oliver et surtout le chemin de la "dame St-Louis" impassable même pour les appareils

d'a feu. Il obtenait la ligne de tramways de la rue Preston et plusieurs autres améliorations locales.

M. Rowe sera élu lundi prochain à n'en pas douter.

Son programme s'il est élu sera toujours un d'avancement. M. Rowe est en faveur du rapport de la Chambre du Commerce sur la question de l'aqueduc et continuera à travailler pour le respect de la volonté populaire. Tous les électeurs du quartier Dalhousie devront lundi voter pour M. Rowe. C'est un Canadien français qui mérite d'être encouragé pour sa sincérité et son beau travail.

Des électeurs.

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION ANTOINE DUNN DU VILLAGE DE TROUT CREEK, DANS LE DISTRICT DE PARRY SOUND, ONTARIO.

AVIS est par les présentes donné conformément à R. S. O. 1914, Chap. 119, que toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession d'Antoine Dunn décédé le 21ème jour de mai, 1914, dans le village de Trout Creek, devront envoyer par poste ou par livraison à MM. Séguin et Sauvé, avocats pour la "Royal Trust Company", les administrateurs de la succession du dit Antoine Dunn, le ou avant le 5ème jour de janvier 1915 leur nom, adresse et un état détaillé de leur réclamation. Et après cette date les dits administrateurs procéderont à la distribution de la succession du défunt aux ayants-droits tenant compte seulement des réclamations dont ils auront eu avis.

SEGUIN et SAUVÉ  
Avocats de la "Royal Trust Co.", administratrice.  
38 rue Rideau, Ottawa.  
19-26-2

Que les bons citoyens se rendent au bureau de votation de bonne heure et qu'ils y amènent les retardataires.

## QU'EST-CE QUE CALORIGENE ?

UN LIQUIDE CHIMIQUE  
CE QUE FAIT CALORIGENE  
IL ÉPARGNE DE 25 à 50 P. C. SUR LA DÉPENSE DU CHARBON  
Il épargne votre temps et le trouble de passer les cendres.  
Empêche la destruction de votre fournaise et épargne le trouble de porter tant d'attention à votre feu.  
COMMENT S'EN SERVIR  
En sa qualité de liquide concentré mélangé avec l'eau il brûle les cendres sur lesquelles il est répandu.  
Pour informations complètes, adressez-vous à

THE OTTAWA FIREPROOF SUPPLY Co.  
539 rue Sussex.  
Téléphone Rideau 1505.

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION EMILE, EDONARD VICHÉ, FÈLE, DE LA VILLE D'EDMONTON, ALBERTA.

AVIS est par les présentes donné conformément à R. S. O. 1914, Chap. 119, que toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession du dit Emile, Edonard Viché, décédé le 13ème jour de novembre, 1912, dans la ville d'Edmonton, devront envoyer par poste ou par livraison à MM. Séguin et Sauvé, avocats de la "Royal Trust Company", les administrateurs de la succession du dit Emile, Edonard Viché, le ou avant le 5ème jour de janvier, 1915, leur nom, adresse et un état détaillé de leur réclamation. Et après cette date les dits administrateurs procéderont à la distribution de la succession du défunt aux ayants-droits tenant compte seulement des réclamations dont ils auront eu avis.

SEGUIN et SAUVÉ  
Avocats de la "Royal Trust Co.", administratrice.  
38 rue Rideau, Ottawa.  
19-26-2

## Aux Electeurs du Quartier Dalhousie

M. William Rowe, candidat dans le quartier Dalhousie, sollicite de nouveau cette année le vote et l'influence de tous ses amis. Comme par le passé il s'en tiendra fidèlement aux promesses faites à ses électeurs.



M. ROWE EST EN FAVEUR DU RAPPORT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUR LA QUESTION DE L'AQUEDUC.

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION ALICE OUELLETTE DUFORD, FÈLE, DE LA VILLE D'OTTAWA, DANS LE COMTE DE CARLETON

AVIS est par les présentes donné conformément à R. S. O. 1914, Chap. 119, que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de la dite Alice Ouellette Duford, décédée, le 1er jour de décembre, 1914, dans la ville d'Ottawa, devront envoyer par poste ou par livraison à MM. Séguin et Sauvé, avocats des exécuteurs testamentaires de la succession de la dite Alice Ouellette Duford, le ou avant le 5ème jour de janvier 1915, leur nom et leur adresse et un état détaillé de leur réclamation; et après cette date les dits exécuteurs procéderont à la distribution de la succession de la défunte aux ayants-droits tenant compte seulement des réclamations dont ils auront eu avis.

SEGUIN et SAUVÉ  
Avocats des exécuteurs testamentaires  
38 rue Rideau, Ottawa.  
19-26-2

## M. S. Mantha

Candidat à l'échevinat

Citoyen bien connu dans le monde des finances, très intéressé dans le quartier pour lequel il est candidat. Monsieur Mantha est un fervent partisan du projet de la rivière Ottawa.

# PORTER COMME MAIRE

## Assurera à la ville d'Ottawa une administration financière efficace

### Pourquoi le Conseil Municipal a besoin de remaniement

La ville d'Ottawa doit être administrée d'une manière nouvelle. NELSON D. PORTER est l'homme qui rendra l'administration plus parfaite. Tout le monde l'appuiera. — Le déficit de la ville est actuellement évalué de \$90,000 à \$120,000.

Il y a des mesures d'adoptées et il paraît que les dépenses aux travaux d'améliorations locales dépasseront un million cinq cent mille piastres, dont la moitié, ou à peu près, sera payée par les contribuables en général. La plupart de ces travaux ont été commencés par le bureau des commissaires, pendant une année où le déficit était déjà extraordinaire.

Une grande partie des revenus pour l'année 1915 et pour les années futures a été hypothéquée pour rencontrer les dépenses de cette année. Est-il possible qu'un tel état de choses régne plus longtemps.

NELSON D. PORTER ne veut pas que les travaux municipaux soient arrêtés, mais il considère que plusieurs de ces travaux ne sont pas profitables à la classe ouvrière.

NELSON D. PORTER est en faveur de la construction d'une conduite d'eau à l'île Lemieux ainsi que de plusieurs mesures civiles dans le but de résoudre le problème des sans-travail.

### Porter s'oppose à garder le secret à l'Hotel de ville

NELSON D. PORTER laissera entrer la lumière à l'Hotel de ville. Il s'oppose fortement à la politique de garder le secret sur les affaires municipales. Ceci s'applique aux contribuables aussi bien qu'aux commissaires municipaux et aux échevins. Le public sera traité avec attention et recevra toutes les informations qu'il désirera.

Toutes les affaires qui devront être traitées par les commissaires municipaux et les échevins leur seront soumises avec tous les renseignements possibles. Ils auront toutes les chances possibles d'étudier les affaires municipales. Il est de l'intérêt de la ville que ses représentants ne soient pas forcés à voter sur des mesures qu'ils ne connaissent pas.

L'élection de NELSON D. PORTER portera profit à tous les citoyens et à toutes les citoyennes d'Ottawa. Il n'est pas un bulletin électoral qui ne doit pas être jeté dans l'urne électoral sans porter le nom de PORTER. Votez et assurez-vous que vos amis votent.



NELSON D. PORTER

Le résultat de cette campagne est bien clair. Elle se fait entre ceux qui demandent l'économie et l'efficacité dans l'administration des affaires municipales, et ceux qui veulent garder l'administration actuelle. Je suis convaincu que les citoyens désirent une nouvelle administration.

—NELSON D. PORTER.

Comme maire je serai LE MANDATAIRE DU PEUPLE. Je suis maintenant et j'ai été pendant plusieurs années le mandataire de plusieurs particuliers et je traiterai les affaires publiques comme je traite celles de mes clients.

—NELSON D. PORTER.

### Pourquoi Porter est le candidat populaire

Tous les citoyens sont intéressés dans l'élection de NELSON D. PORTER comme maire, parce qu'ils contribuent directement ou indirectement aux fonds municipaux et sont affectés de la manière dont ils sont dépensés. Il importe peu où vous restez et qui vous êtes car ce qu'il y a de plus malheureux c'est l'inefficacité de l'administration municipale telle qu'elle est actuellement.

NELSON D. PORTER offre aux citoyens de les soulager. Il consacrera tout son temps aux affaires municipales. Il dépensera toute son énergie et son habilité à l'amélioration des conditions dans lesquelles la ville d'Ottawa se trouve.

Le taux des taxes cette année sera très élevé. La responsabilité de la ville est plus grande aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été.

Le but principal de NELSON D. PORTER est de restreindre les dépenses afin de soulager la classe ouvrière et de rencontrer en autant que possible les obligations de la ville.

NELSON D. PORTER est le candidat populaire de toute la ville.

### Les taxes de la ville d'Ottawa ont doublé depuis sept ans

L'évaluation des propriétés dans la ville d'Ottawa est justement le double de celle d'il y a sept ans passés. De \$39,250,000 elle s'est élevée à \$94,110,000 depuis 1907, et un surcroît de \$5,000,000 a été ajouté à celle de cette année pour 1915. Le taux des taxes est cependant resté le même, mais les taxes seront encore plus élevées parce qu'elles dépendent de l'évaluation.

Toute augmentation dans les taxes est en même temps une augmentation dans les loyers et le coût de la vie.

On nous dit cependant à l'administration actuelle que les taxes n'ont pas augmenté. Qu'en pensez-vous?

Il est temps de soulager le peuple et de prendre un plus grand soin de nos ressources.

NELSON D. PORTER fera ce qui doit être fait.

Venez aux quartiers généraux de PORTER si vous voulez aider dans cette campagne. Ouverts tout le jour et toute la soirée. Vous y serez bienvenu, 210 rue Sparks, Téléphone Queen 3442.

## M. Oscar Racine

sollicite de nouveau cette année les votes de ses bons électeurs du quartier Ottawa. Son passé à l'hôtel de ville est une assurance suffisante de son dévouement aux intérêts de la ville.

**Bonne et Heureuse Année à Tous**

## Aux Electeurs d'Ottawa

Votez pour  
**Harold Fisher**



comme  
**CONTROLEUR**

Candidat de la Rivière Ottawa

Une série de concerts a été organisée par les Dames Canadiennes Françaises. Ces concerts auront lieu les mercredis, après-midi et soirée, au Y.M.C.A. Le profit de ces concerts sera partagé pour venir en aide aux Belges, aux Français et aux pauvres de la ville.

Le public est cordialement invité. Prix populaires.

## Electeur du quartier Rideau

On sollicite respectueusement votre vote pour

**M. HARRY LOW**

candidat à l'échevinat: Son travail par le passé est une preuve qu'il agira dans l'intérêt de la ville et rendra justice à tout le monde.

C'est l'ami des ouvriers et du "Fair Play." On est sûr qu'il s'efforcera de donner du travail aux citoyens de notre ville de préférence à tout autre.

## FOUR Controleur



**G. A. BOOTH**

Nous devons être l'édification de tout notre entourage sachons, de même, mener une vie de sacrifice.

## Aux Electeurs du Quartier Ottawa

## M. Albert Pinard

souhaite à tous ses électeurs du quartier Ottawa une bonne et heureuse année et leur demande cette année de nouveau leur confiance et leur vote à l'appui de sa candidature comme échevin. Venez demain en foule voter en faveur de Albert Pinard.

## Aux Electeurs d'Ottawa

Si vous êtes pour la rivière Ottawa, votez en faveur de

**M. E. H. HINCHEY**

Son passé est un gage de son attitude pour l'avenir, c'est-à-dire qu'il combattra pour le maintien des droits du peuple. N'oubliez pas lundi.

E. H. HINCHEY

Comme membre du bureau de contrôle.

## L'ex-maire W. D. Morris



Pour le bureau de contrôle  
1915

Partisan du maire McVeity et de sa politique municipale. Un partisan du projet de l'eau de la rivière Ottawa.

Un ex-membre du conseil municipal ayant 10 années d'expérience dans les affaires civiques.

Un financier très en vue ayant plus de trente années d'expérience.

## SIROP DU Dr FRED. DEMERS

POUR LES ENFANTS

Employez-le toujours, car il est bien supérieur à tous les autres sirops pour sommeil, dentition, contre coliques, et pour tous les besoins des bébés et enfants. En vente partout.

DEPOT: 3092, RUE ST DENIS, MONTREAL

19-10-15

Abonnez-Vous au "DROIT"

## VENTE DE BANQUEROUTE A L'ENCHERE

Machine, Stock et Fixtures

Dans l'affaire de la compagnie Canadienne de Drapeaux Limitée, Lithographe, etc.

Je vendrai à l'enchère vendredi, le 8 janvier 1915, à 2 heures de l'après-midi, sur la propriété portant numéro 274 rue Dalhousie, en cette ville l'actif suivant de la compagnie ci-dessus nommée.

3 moteurs électriques, des courroies, des arbres de couche et des poulies, 2 plaques de marbre, des meubles de bureau, 3 poêles, 2 valises, 4 pierres à graver, 1 machine à modèle Universal, une quantité de drapeaux, etc., etc.

Conditions de vente: Comptant. Les inventaires, etc., pourront être examinés en en faisant la demande à mes bureaux Edifice Plaza, 45 rue Rideau.

CHARLES LAPIERRE, Cessionnaire.  
Téléphone Rideau 164. 31-27

# TAYLOR McVEITY POUR MAIRE

## Aux Contribuables de la Ville d'Ottawa

Lundi prochain votre vote pour le maire McVeity règlera une des questions les plus importantes dans l'histoire de notre ville. Allons-nous être forcé de payer des **MILLIONS ENCORE INCALCULABLES** pour un projet qui n'a pas sa raison d'être pour flatter l'ambition d'un groupe d'individus? Allons-nous, pour plaire à ces messieurs, hypothéquer sans nécessité nos maisons et nos propriétés tout en contractant une dette dont nos enfants se ressentiront d'ici cinquante ans?

La question est assez sérieuse pour y songer à deux fois et si les taxes sont élevées le prix des loyers sera inévitablement plus considérable.

Songez-y bien!

M. McVeity a été élu en 1914 avec le programme de combattre le plan d'imposer à la ville d'Ottawa un aqueduc coûtant huit à dix millions de piastres, sans que le peuple ait à se prononcer.



Pas un homme n'osera prétendre que M. McVeity n'a pas largement et vaillamment fait son devoir. Pour-suites judiciaires, menaces, tracasseries de toutes sortes, rien n'a pu l'arrêter et malgré les machines puissantes qu'il y avait contre lui, il a réussi à donner aux contribuables l'avantage de se prononcer sur cette question d'aqueduc.

Si la construction d'un aqueduc convenable pour Ottawa n'est pas encore commencée, ce n'est certainement pas la faute de M. McVeity, mais bien de ceux qui demandent aujourd'hui sa tête.

Si donc vous voulez que cette question d'aqueduc soit réglée d'une manière convenable, une bonne fois pour toutes, laissez à la tête de la ville l'homme qui a si bien rempli son programme, qui a si vaillamment fait son devoir et le seul homme peut-être qui peut régler cette question épineuse d'une manière satisfaisante pour le plus grand intérêt de la ville.

# Et cet Homme c'est Taylor McVeity

# LE CANDIDAT DES CANADIENS-FRANÇAIS

M. Eugène Labelle a été choisi en bonne et due forme par les représentants de l'élément français de la ville pour le représenter au bureau de contrôle. Il a toutes les qualifications désirables, l'expérience aussi bien que l'énergie et la connaissance de l'anglais.

Ce serait réellement une disgrâce pour les Canadiens français d'Ottawa de se laisser imposer pour les représenter au gouvernement municipal un homme qui n'a pas leur idéal et qui par le passé comme député, tout aussi bien que comme membre du bureau de contrôle n'a pas eu le courage et la volonté de défendre leurs intérêts. Ce serait une disgrâce de se laisser imposer cet homme par des éléments rivaux qui ont tout intérêt à ne pas voir les Canadiens français prendre la place qui leur convient dans les affaires municipales.



LE CANDIDAT E. J. LABELLE.

Nous tenons à faire remarquer que le maire McVeity ne favorise aucunement l'élection de M. Champagne; si le "Citizen" favorise ce dernier, c'est son affaire à lui et l'on sait fort bien que le "Citizen" malgré de beaux et bons sentiments de justice ne tient pas encore à mettre trop en vue les vrais amis des écoles bilingues; voilà sans doute la principale raison qui le porte à favoriser M. Champagne.

Dans tous les cas pour les Canadiens français cette attitude du "Citizen" est une raison de plus de s'unir d'une manière plus étroite que jamais autour de leur homme, M. Eugène Labelle.

Quant à ceux qui prétendent que M. Labelle n'a pas été choisi légalement par les membres les plus influents de la colonie canadienne-française, les contribuables sérieux comprennent que ce sont des farceurs et des intrigants politiques qui de longtemps ne se font pas de scrupules de tromper les électeurs.

Les principaux hommes d'affaires de la Basse-Ville, et des quartiers Victoria et Dalhousie, appuient la candidature de M. Labelle. La commission municipale de l'Association St-Jean-Baptiste, nommée par un comité exécutif qui représente bien la mentalité des neuf-dixièmes des membres, a été chargée de choisir des représentants au bureau de contrôle, et au bureau des échevins, sans faire rapport au comité exécutif.

La commission municipale a choisi M. Labelle pour le bureau de contrôle et recommande les échevins qui appuient son programme. C'est pratiquement la liste des candidats que nous recommandons en première page de ce numéro.

Quant aux qualifications et aux qualités de M. Labelle, nous n'avons pas besoin d'en parler, tout le monde les connaît; il y en a quelques-unes qui se recommandent plus particulièrement à l'attention des contribuables, c'est son habileté et sa persévérance en faveur de l'intérêt public. Afin de prouver que ce n'est pas un parti pris chez nous, nous citerons ce que le "Temps", qui ne favorise pas la candidature de M. Labelle, disait de lui le 21 juillet dernier, comme l'on voit ce n'est pas vain, c'est tout récent et si le "Temps" ne favorise pas M. Labelle, c'est dû à des circonstances particulières qu'il n'est pas nécessaire d'expliquer.

Disait le "Temps" du 21 juillet. La grande bataille livrée depuis près d'un quart de siècle par les représentants municipaux de la Basse-Ville, au sujet de l'élargissement de la rue Dalhousie est enfin gagnée.

Ce triomphe signalé a été remporté à la séance du conseil de ville, hier soir, alors que la recommandation du maire McVeity et de ses collègues du bureau de contrôle provisoire, où il est question pour la ville de payer 50 pour 100 du coût du projet, a été adoptée par un vote de 9 à 4.

Les échevins de la Basse-Ville et leurs collègues de la Haute-Ville qui étaient sympathiques à ce projet d'intérêt public, n'ont pas en les honneurs de la soirée sans rencontrer d'opposition.

L'échevin Pinard s'est fait fort d'affirmer que toute la ville sera appelée à bénéficier de l'élargissement de la rue Dalhousie.

Il ajoute que la partie de la rue qu'il est actuellement question de redresser, présente de graves dangers pour le trafic. Les pompiers sont déjà venus à deux doigts d'avoir des collisions avec des tramways, des automobiles et autres véhicules, en contournant les rues Rideau et Dalhousie.

Aucun principe ou précédent ne peut être invoqué pour déterminer le montant exact que la ville devrait contribuer, a déclaré l'échevin Fisher. Tous les citoyens d'Ottawa vont bénéficier de la mise à exécution de ce projet.

Le projet d'élargir la rue Dalhousie a été mis de l'avant il y a des années et des Anglais comprennent la justice de la cause.

## La Commission Municipale

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du comité central de l'Association St-Jean-Baptiste d'Ottawa, tenue le 13 décembre 1914.

Résolu, que la commission municipale soit nommée immédiatement, séance tenante, et que, vu l'urgence du travail à faire, en raison des prochaines élections municipales, cette commission soit autorisée à agir avant de faire rapport à l'exécutif.

Pour copie conforme,

ALEX. GRENON,

Sec. gén.

Olivier Durocher, durant son stage comme maire d'Ottawa.

Il rallia les sympathies de quelques échevins mais il ne put jamais triompher de l'hostilité de la majorité.

Les insuccès auxquels les échevins français furent en butte, d'années en années, les découragèrent, avec le résultat que la question était devenue lettre morte, et a été reléguée complètement dans l'oubli.

Il appartient à ce jeune et énergique échevin, c'est M. Eugène Labelle, de raviver la question et de ramener le projet maintenant oublié, au premier plan de l'actualité.

Candidat aux honneurs civils, en janvier 1913, l'échevin Labelle qui faisait ses premières armes dans le quartier By avait inscrit en tête de son programme, le projet d'élargir et de redresser la rue Dalhousie. Il promettait alors aux contribuables que cette question recevrait sa plus sérieuse considération. Elu échevin, M. Labelle se mettait à l'œuvre dès le lendemain de son élection. Il commença à faire circuler des requêtes et à intéresser tous les contribuables au projet.

L'échevin Labelle avec une persistance digne des plus grands éloges, ne cessait d'importuner le bureau de contrôle et ses collègues du conseil de ville. La constance de ses efforts vint d'obtenir une digne récompense.

Si l'on peut considérer l'échevin Labelle comme la grande âme de l'élargissement de la rue Dalhousie, il convient en toute justice de mentionner l'appui généreux qu'il recut tant de l'échevin Desjardins, de l'échevin Beaulieu, l'un des derniers, des échevins Racine, Pinard, de l'ex-contrôleur R. H. Parent et du maire McVeity.

Voilà qui est bien catégorique, M. Labelle échevin, force par son énergie et son travail les autorités à concéder ce qu'elles avaient obstinément refusé depuis plus de vingt ans; que ne pourra-t-il faire quand il sera membre du bureau de contrôle. Dans cette affaire M. Champagne a non seulement refusé d'aider M. Labelle, mais il a mis des bois dans les roues et plus anglais que les Anglais il a pris la part de la Haute-Ville, quand certains certainement trouvés, mais que les travaux ne pourraient être commencés avant une couple de

mois à cause des démarches préliminaires qui consistent à l'adoption d'autres règlements municipaux, etc.

Les paroles rassurantes du maire laissent croire que les travaux de redressement seraient entrepris avant 1915.

Est-ce un homme de ce genre que les Canadiens français veulent pour les représenter au conseil de ville?

Ce bon M. Champagne qui trouvait le trésor vide pour l'amélioration de la rue Dalhousie où il n'y a que de vieilles constructions, mettait cependant tout en œuvre pour faire élargir la rue William ou l'hôtel Glenora vient de construire un grand édifice neuf, où il n'y a pas de tramway et où la majorité des gens n'en voulait pas.

Est-ce un homme comme cela que vous voulez au bureau de contrôle?

Et vendredi, le 11 septembre, le "Temps" disait encore sur la même question: La question d'entreprendre incessamment les travaux d'élargissement de la rue Dalhousie, entre la rue Rideau et la rue George, a été le principal thème de discussion à la séance du bureau de contrôle, hier après-midi.

Les échevins Labelle et Pinard s'étaient rendus auprès des contrôleurs pour savoir la cause du délai, ont insisté pour que les travaux soient commencés immédiatement. Le contrôleur Champagne, soutint que l'argent se faisait rare pour mettre ce projet à exécution. L'échevin Pinard lui dit en réponse que les contribuables, dont les propriétés seraient expropriées pour permettre l'élargissement de la rue, étaient des gens à l'aise et consentaient à attendre quelque peu pour leur argent. Le contrôleur Champagne fit ensuite remarquer que la corporation aurait besoin de tout l'argent dans la trésorerie pour assurer de l'emploi aux centaines de manoeuvres, durant les mois d'hiver. L'échevin Pinard expliqua alors très clairement qu'il n'y avait pas de meilleur moyen de pourvoir de l'emploi que de mettre une équipe, de journaliers au travail de démolir les édifices entre les rues Rideau et Georges et de procéder à l'élargissement de la rue.

Le maire McVeity exprima l'opinion que les fonds requis pour assurer l'élargissement de la rue, seraient certainement trouvés, mais que les travaux ne pourraient être commencés avant une couple de

mois à cause des démarches préliminaires qui consistent à l'adoption d'autres règlements municipaux, etc.

Les paroles rassurantes du maire laissent croire que les travaux de redressement seraient entrepris avant 1915.

## VOTEZ POUR QUATRE

Des partisans de M. Champagne, dans leur enthousiasme pour leur candidat, disent aux Canadiens français partisans de M. Labelle:

"Nous ne sommes pas comme les gens du "Droit", nous ne combattons aucun Canadiens français, nous ne vous demandons pas de voter contre M. Labelle, mais votez pour Champagne."

Voilà une bien mauvaise tactique, une tactique malhonnête à tous les points de vue; malhonnête pour les Canadiens français à qui elle conseille de faire une sottise; malhonnête à l'adresse de l'élément anglais à qui elle enlève une partie de ce qui lui est dû.

Les Canadiens français ont droit à un candidat au bureau de contrôle, prenons ce siège, mais n'en prenons qu'un, et votons comme des hommes pour trois candidats de langue anglaise. Si nous allions suivre les conseils que donnent certains politiciens qui suivent M. Champagne, nous commettrions une très grave erreur. Si l'on veut à tout prix voter pour M. Champagne, très bien, mais que l'on ne vote pas pour M. Labelle dans ce cas-là.

Ayons le courage de nos convictions et soyons loyaux à nos amis. Votons pour quatre contrôleurs.

## DANS LES QUARTIERS

(Suite de la première page)

### QUARTIER OTTAWA.

MM. Pinard et Racine sollicitent une réélection dans le quartier Ottawa; il faudrait que les contribuables de ce quartier ne voient pas précisément où sont leurs intérêts pour ne pas réélire ces deux hommes qui ont si énergiquement fait leurs devoirs par le passé. Les intérêts du quartier exigent cette réélection et les intérêts de la ville le réclament. M. Pinard étant député à la législature et la ville ayant bien des mesures à faire proposer, il importe que M. Pinard soit au courant de tout ce qui se passe au conseil de ville, le plus sûr c'est de le réélire échevin.

## ALLEZ AUX BUREAUX DE VOTATION.

Il est pénible, souverainement, d'entendre de très honnêtes gens dire après les élections qu'ils ne sont pas allés voter parce qu'on n'est pas venu les chercher en voiture ou qu'on ne les a pas sollicités.

Ces personnes seraient insultées si quelqu'un cherchait à les acheter avec de l'argent, à les corrompre avec des promesses; faut-il cependant que l'on aille les chercher pour qu'elles accomplissent leur devoir de voter?

La plus grande liberté de l'homme, c'est d'accomplir son devoir sans être poussé par des amis ou entraîné par des sollicitations.

## SOYEZ HONNETES.

Les électeurs ont le devoir de choisir les meilleurs candidats pour administrer les affaires de la ville. Pour cela, il faut que tous les bulletins soient placés dans les urnes à temps. Tout homme honnête se fera donc un devoir d'aller voter. Quelles que soient ses opinions, ses sympathies, ses idées, l'électeur doit être vivant, c'est-à-dire qu'il doit voter.

Un électeur qui ne vote pas est une quantité négligeable, c'est une branche morte de l'arbre civique et il ne mérite pas les avantages qu'il retire de la société. Tous les honnêtes gens votent aux élections.

Monsieur Alphonse Julien candidat à l'échevinat dans le quartier By est un partisan de McVeity et du projet de l'eau de la rivière Ottawa. Il est un des contribuables les plus intéressés dans le quartier pour lequel ses amis lui ont demandé de se porter candidat et possède déjà quatre années d'expérience dans les affaires municipales. Un vote pour lui est un vote pour une administration civique parfaite. Il sollicite votre vote et votre influence dans la présente campagne.

# Le Jour des Amis (Le premier en 1915)

## Lundi, le 4 janvier

JUSTEMENT avec le premier coup de canon, le Magasin des Cadeaux commence la Nouvelle Année par un Glorieux Jour de vente des Amis.

Ces Jours Amicaux de Bilsky commencent au moment où il existe tant d'inimitié dans le monde, mais le fait que la guerre ne doit prendre toute la place dans l'esprit nous porte à nous demander pourquoi nous ne nous ferions pas des amis.

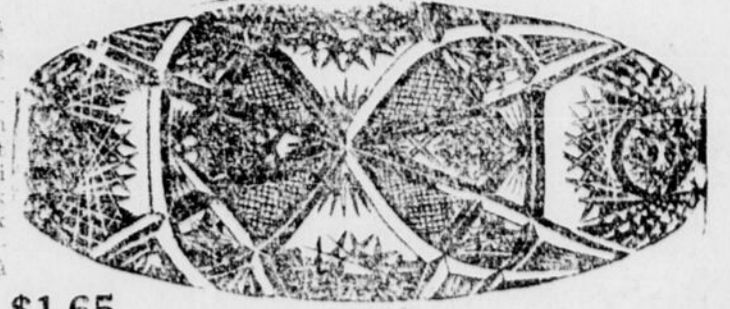
Comme Sam Johnson le disait, "Un homme devrait tenir ses amitiés toujours vivantes". C'est pourquoi nous ravivons nos anciennes amitiés et en faisons de nouvelles.

Voilà ce que nous avons à vous offrir dans cette vente, et venez.



### PLATS A CELERI.

Beau verre taillé. La grande variété de dessins dans ce lot est un de leurs principaux attraits—comme ils s'attachent à des patrons qui peuvent satisfaire tous les goûts. Tous taillés à la main sur du cristal pesant. Ils valent au plus bas de \$3.50 à \$5.00. Ceci donne une chance d'ajouter de beaux morceaux sur votre buffet à un prix ridiculement bas. Faites-vous un devoir de les voir. Valant de \$3.50 à \$5.00. Le jour des amis.....



\$1.65

### CHAPELETS.

Rien ne convient mieux pour un cadeau du Jour de l'An que ces beaux Chapellets. Nous en avons une quantité exceptionnellement grande et variée avec graine de différentes grosseurs et dans toutes les couleurs possibles. La qualité et les prix de ces grains dans notre magasin peuvent absolument satisfaire tous les goûts. Nos Chapellets spéciaux \$2.50—garantis plaqués en or—montés avec améthys, perles, brillants, saphirs, topazes, grenats, spécial le Jour des Amis.....



\$1.25

### Beaux pendants d'oreille.

Jais, Argent et Or. Un choix excellent et étendu de dessins et de variétés de pendants, anneaux et boutons. Perles, brillants, saphirs, turquoises, corails, rubis, grenats et autres pierres colorées. Il y a parmi le bouton en perle du dernier style. Marques de \$1.00 à \$3.00. Prix des Amis.....

50c

### FOIVRIERES ET SALIERES.

Elles sont d'une valeur exceptionnelle. Elles sont de verre pesant de beaux dessins avec couvercle d'argent sterling pesant. Placés en services de deux dans une boîte doublée de satin. Prix de marque \$2.00 le service. Prix des Amis.....

50c



Le magasin des Cadeaux, 20 24 rue Rideau. Tél. Queen 107-108.

Gravure gratuite.

### BROCHES ARTISTIQUES.

La plus grande variété de genres, formes et grandeurs. En argent sterling gold ou émaillé—jeux avec perles, brillants, saphirs et plusieurs autres pierres colorées. Prix de marque de \$1.00 à \$3.00. Prix des Amis.....

50c

### Colliers en perle indestructible.

Aucune bijouterie n'a plus de vogue pour le cou que les perles. Elles sont toujours et grandement appréciées—et convenables pour tous les âges et les physiques. Le même lustre de la Perle Orientale—sans avoir son prix excessif. Le riche porte ces anneaux de leurs grands trésors—sans cependant être plus sages—tandis que leurs précédents bijoux reposent dans la caisse de sûreté. Ils sont indestructibles. Prix de marque, \$2.50. Prix spécial des Amis.....

90c

### Services à Thé ornés d'argent.

Ces morceaux bien modélés en poterie crème, brune et bleue, glacée et décorée dans des beaux dessins avec de l'argent sterling. Très beaux, aimables et portatifs. C'est un cadeau qui ira au cœur de toute femme. Prix des Amis.....

\$3.75

## EASTVIEW

Les contribuables d'Eastview sont très actifs au sujet des élections municipales. Ils ont plusieurs candidats sur les rangs et entendent prendre leur bonne part de ce qui leur appartient dans le gouvernement des affaires civiles.

Des gens charitables ont fait courir les bruits que M. D. Deguire, candidat comme conseiller, devait se retirer de la lutte; c'est une blague politique. M. Deguire est dans la lutte pour y rester et ce qui plus est il a grande chance d'être élu.

L'essentiel est que tous les contribuables se rendent aux bureaux de votation lundi; c'est un devoir que personne ne devrait négliger. Qu'on y aille de bonne heure et qu'on y amène ses amis.

Que les bons citoyens se rendent au bureau de votation de bonne heure et qu'ils y amènent les retardataires.

## INCENDIES.

Un violent incendie s'est déclaré, hier soir vers 11.15 heures dans une propriété inhabitée à l'angle des rues St-Patrice et St-Joseph. L'édifice est pratiquement en ruines. Il était la propriété de Mme Rosens.

Un autre petit incendie s'est déclaré, hier soir dans le magasin de meubles de M. Laframboise, à l'angle des rues Dalhousie et St-André. Les dommages sont insignifiants.

Que les bons citoyens se rendent au bureau de votation de bonne heure et qu'ils y amènent les retardataires.

C'est un devoir pour tous les électeurs d'aller voter, que pas un ne manque à ce devoir lundi.

## POUR VOUS MESDAMES

Nous avons toutes sortes de pomades, crèmes pour la figure. Aussi les meilleures préparations pour les cheveux, les dents, la peau, etc. Nous avons un assortiment complet d'articles de toilette de la marque bien connue "Alcoa" meilleure marque de Paris et de New York. Sur réception de 3 cts, nous envoyons gratuitement notre catalogue illustré. UNIVERSAL PROVIDERS CO. LTD. Département 10 61, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

## NOUVELLES EN RÉSUMÉ

### MADAME A. MAJOR DECEREE.

Les nombreux parents et amis de M. Arthur Major apprendront avec regret la mort de son épouse décédée hier matin, à sa résidence, 30 rue Water. La défunte était âgée de cinquante-sept ans. Les funérailles auront lieu demain après-midi, dimanche 3 janvier, le cortège funèbre partira de la demeure 80 Water pour se rendre à la Basilique et de là au cimetière Notre-Dame.

La défunte laisse pour pleurer sa perte son mari, M. Arthur Major, deux fils et sept filles. Le service funèbre aura lieu à la Basilique et de là au cimetière Notre-Dame.

### L'HON. M. BERTHIAUME DECÈDE.

Montréal, 2.—L'hon. M. Trofé Berthiaume, président de la Compagnie de la "Presse", conseiller législatif, est décédé à 5 heures ce matin chez lui à Outremont d'une engine de poitrine. Il était né à Saint-Hughes en 1848. Il était souffrant depuis quelque temps mais rien ne faisait prévoir une fin aussi subite.

Il laisse trois fils et trois filles. Sa femme mourut il y a un an.

## EUCHRE

Le troisième et dernier euchre de la partie organisée sous les auspices du Cercle St-Charles de l'A.C.J.C., au profit des écoles bilingues, dimanche, le 3 janvier, 228-2

## FEU ANTONIO LESCAUD.

Jedi, à 1.50 hrs a.m. est décédé à l'hôpital général de la rue Water, le jeune Antonio Lescaud, âgé de 13 ans, 21 jours. Le cher petit disparu a rendu son âme à Dieu entouré de ses parents et de quelques amis. Il laisse pour pleurer sa perte son père, M. Napoléon Lescaud, sa mère, son frère Joseph, ses sœurs, Blanche, Gratia, Antonia, Ernestine, Fabiola. Dans l'après-midi eut lieu un libera solennel chanté par ses petits condisciples de classes qui auparavant avaient suivi le corbillard et le petit disparu fut conduit au cimetière, lieu de sa dernière demeure. Le fut chanté ce matin.

Les membres de la ligne du Sacré-Coeur assistaient au service et au libera.

## Le jour de l'an au poste No. 5.

Le personnel du poste de pompiers No. 5, capitaine Pagé, lieutenant Jemery, ont reçu hier la visite de nombreux amis à l'occasion du Jour de l'An. Près de trois cents personnes ont visité le sympathique personnel du 5. Et l'on s'est bien amusé au poste hier. Les pompiers ont fait les honneurs. Durant presque toute la journée il y eut chant et musique, une célébration à la canadienne du Jour de l'An. Les pompiers du 5 ont reçu à l'occasion du Jour de l'An de nombreux cadeaux de leurs amis.

C'est un devoir pour tous les électeurs d'aller voter, que pas un ne manque à ce devoir lundi.



## Mes Remerciements

# Une Bonne et Heureuse Année

à ma nombreuse clientèle qui a fait de ma première année à Ottawa un franc succès.

## A. M. BELANGER

Le seul spécialiste Optométriste Canadien français à Ottawa.

26, RUE RIDEAU Avec la Pharmacie Rogers. Quatre portes de la Gare Centrale. Téléphone Q. 4966.